

P. 426. Inscriptions latines datant de l'Empire romain qui sont des hommages religieux à des rois indigènes.

P. 427 (cf. p. 394, n. 1). Rappel de l'inscription n° 122 de l'*Ann. épigr.*, 1934.

P. 430-431. Inscriptions chrétiennes d'Oranie datées par l'année de la province de Maurétanie.

P. 432-434. Les trois inscriptions chrétiennes de Tanger.

P. 435-436. La répartition des inscriptions chrétiennes de l'ancienne Maurétanie Césarienne.

P. 436-439. Les quatre inscriptions chrétiennes de *Volubilis*.

P. 440-442. Comparaison entre le formulaire des inscriptions chrétiennes de *Volubilis* et de l'Oranie, notamment de *Pomaria* et d'*Allava*.

P. 443-444. Commentaire de l'inscription d'*Allava*. *C. I. L.*, VIII, n° 9836.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE, XLVIII, 5^e fasc., 1940.

P. 434-435. Ch. Boëll retrace les vicissitudes de l'épitaque de Messorius Carpophorus (*C. I. L.*, XIII, n° 2742).

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. XIV, 1940.

P. 189-391. Essai sur le *cursus publicus* sous le Haut-Empire romain.

Pour retracer l'évolution de la poste romaine depuis sa création par Auguste jusqu'à la fin du Haut-Empire, pour montrer ce qu'ont été les courriers impériaux et l'organisation des relais, ce mémoire s'appuie constamment sur l'épigraphie. Parmi les nombreuses inscriptions auxquelles il s'attache particulièrement, nous citerons :

P. 228-229.

119) *C. I. L.*, III, n° 7251, l. 11 : après *falsa*, restituer peut-être *no[mina]*.

P. 242-245. -- *C. I. L.*, I, 2^e édit., pars 2, fasc. 1, p. 509, n° 638 : les *tabelarii* sont les pierres qui subdivisent le mille romain en huit stades (cf. Aug. Oxé, *Bonner Jahrbücher*, 131, 1926, p. 219) ; rejeter l'hypothèse de M. Cary (cf. *Ann. épigr.*, 1938, n° 70).

P. 268-273. *Ann. épigr.*, 1928, n° 97 : commentaire.

P. 283-284. *C. I. L.*, X, n° 7580 : commentaire.

P. 288-290. *C. I. L.*, VI, n° 31370 : ne pas tenir compte des restitutions proposées.

P. 299-300. *Ann. épigr.*, 1923, n° 44 : commentaire.

P. 301-303. -- Édit de *Pizos* (*J. G. R.*, I, n° 766 ; *Syll. I. G.*, 3^e édit., n° 880) : commentaire du passage où il est question des ἀγγαρεία. -- Voir p. 352, et n° 128.

P. 317-322. -- *C. I. L.*, XV, n° 7142 : rejeter l'explication de Dressel.